

L'OPINION PUBLIQUE.

SAMEDI, 2 AVRIL, 1870.

GALERIE PARLEMENTAIRE.

No. 1.—HON. ANTOINE-AIME DORION.

M. Dorion est né à Ste. Anne de la Pérade, le 17 janvier 1818. Il fut admis au barreau en 1842, et fut fait conseil de la Reine en 1863. Il entra en chambre en 1854 comme l'un des représentants de Montréal. Battu à Montréal en 1861, il se fit élire pour Hochelaga dont il est encore le député à la chambre des communes. M. Dorion a été, depuis son entrée dans la vie publique, le chef du parti libéral du Bas-Canada, et c'est en cette qualité qu'il fut appelé au pouvoir en 1858 avec l'hon. M. Brown, le chef du parti clear-grit du Haut-Canada. Le ministère Brown-Dorion ne vécut que quelques heures. En 1862, M. Dorion fut nommé secrétaire provincial dans l'administration Macdonald-Sicotte. Il laissa son portefeuille, quelques mois après, sur la question du chemin de fer intercolonial. Lors du renouvellement du ministère libéral en mai 1863, M. Dorion succéda à M. Sicotte comme procureur-général et Premier du Bas-Canada, et occupa cette position jusqu'à la chute de son cabinet au mois de mars de l'année suivante.

M. Dorion personnellement est un des hommes les plus populaires et les plus estimés du Bas-Canada; personne ne lui est supérieur au barreau et il est un des meilleurs orateurs parlementaires de la Chambre. Il a le dévouement et l'admiration de ses partisans et possède le respect et l'estime de ses adversaires politiques.

Il n'y a qu'une voix pour louer l'élévation de son intelligence, la dignité de son caractère et l'urbanité de ses manières distinguées. L'opinion publique le croit plutôt fait pour les hauteurs judiciaires que pour les honneurs ministériels. On prétend qu'il n'a pas la souplesse diplomatique et l'esprit d'intrigue nécessaires sous un gouvernement constitutionnel.

Les discours de M. Dorion se distinguent par la précision, la clarté et la concision; on n'y remarque pas les traits de l'imagination et les entraînements du sentiment. Il excelle à analyser une question, à la réduire à sa plus simple expression en la débarrassant de tous les fils dont le sophisme a pu l'entourer. La dignité de sa physiologie et de ses manières se manifeste dans ses discours; il descend rarement de la sphère élevée ou son intelligence et ses sentiments semblent se complaire. Une figure douce, calme, où la pensée se reflète sans la troubler, et un extérieur plein de bienveillance contribuent beaucoup à produire les sympathies qui l'entourent.

M. Dorion a eu le malheur d'être chef d'un parti qui n'a pas compris son temps et a montré plus d'ardeur et d'enthousiasme que d'habileté.

C. fut certes une jeunesse brillante, pleine de talents et d'espérances que celle de 1854; les joutes politiques qu'elle a soutenues ont illustré cette époque de notre histoire et laissé des souvenirs agréables dans la mémoire du peuple. Mais elle s'est ruinée en voulant trop entreprendre, elle s'est brisée le front contre les obstacles insurmontables. Il aurait fallu, pour maîtriser sa bouillante ardeur et ses écarts dangereux, une expérience et une force de volonté que M. Dorion ne paraît pas avoir exercées.

Quelques-uns de ces jeunes hommes, condamnés à l'impuissance politique, ont cherché des compensations dans l'exercice honorable et lucratif de leurs professions et se sont fait de belles positions, à force d'énergie et de talent; plusieurs, brisés par la lutte et les déboires, se sont renfermés dans le dédain et l'indifférence et sont parvenus à se faire oublier. M. Dorion surnage encore au-dessus des flots qui portent les débris de son parti, mais ses mouvements fatigués attestent qu'il a besoin de repos. Il peut surgir au sein de la Confédération des complications qui le portent au pouvoir, mais la faiblesse de son parti dans le Bas-Canada l'empêchera d'y rester longtemps. D'ailleurs, il ne retrouvera pas à cinquante ans les forces et la fortune qu'il a sacrifiées inutilement au triomphe de ses principes et de son parti. Mieux peut-être vaudrait pour lui attendre tranquillement qu'un gouvernement l'honore et illustre la justice du pays en lui offrant la première place sur le banc.

No. 2.—SIR ALEXANDER TILLOCH GALT.

Sir Alexander est le plus jeune des fils de défunt M. John Galt, qui s'est fait connaître par quelques œuvres littéraires et fut le fondateur de la jolie petite ville de Guelph, dans le comté de Wellington, Haut-Canada, et en l'honneur de qui la ville de Galt, dans le comté de Waterloo, porte son nom. M. Galt est né à Chelsea, en Angleterre, le 6 septembre 1817, et après avoir complété ses études il vint en Canada en 1835, au service de la "British American Land Company," dans les bureaux de laquelle il fut employé pendant plus de vingt ans, s'élevant de

l'humble position de commis à celle de commissaire en chef. Il laissa alors la compagnie et se lança avec ardeur et succès dans les entreprises de chemins de fer. En 1849 il se fit élire représentant du comté de Sherbrooke à l'Assemblée Législative. Depuis 1853 jusqu'à ce jour, il a représenté la ville de Sherbrooke. Ses talents le firent considérer, à son entrée en chambre, comme le chef du parti anglais du Bas-Canada et le firent nommer ministre des finances en 1858, à la place de l'hon. M. Cayley. Ce fut à cette époque qu'il proposa une série de résolutions en faveur de l'union des provinces anglaises de l'Amérique du Nord, et qu'il alla en Angleterre en compagnie de MM. Rose et Cartier pour y faire adopter son projet. Il continua d'être ministre des finances jusqu'en 1862, époque à laquelle l'administration Cartier-Macdonald fut renversée sur le bill de milice du colonel Lyson. M. Galt revint au pouvoir en 1864 avec ses collègues, à la chute du cabinet J. S. Macdonald-Dorion. Ce fut alors qu'eut lieu entre le gouvernement et l'hon. George Brown, cette alliance qui eut pour résultat l'établissement de la Confédération. En 1866, l'Assemblée Législative ayant refusé d'accorder à la minorité protestante du Bas-Canada, sur la question d'éducation, certains privilèges qu'il réclamait pour elle, il laissa son portefeuille. Il fut néanmoins l'un des délégués du Bas-Canada, à la grande convention tenue à Londres en 1866-1867, pour faire sanctionner l'Acte d'Union; et le premier juillet 1867, il redevint ministre des finances et membre du conseil privé de Sa Majesté. Il résigna peu de temps après, en novembre 1867, au sujet de certaines matières se rattachant à la suspension de la banque commerciale que ses collègues ne voulaient pas soutenir autant qu'il le désirait lui-même. Le gouvernement impérial le nomma Compagnon du Bain, le premier juillet 1867, mais il refusa cet honneur ainsi que M. Cartier. On sait que Sa Majesté accepta leurs explications et leur accorda peu de temps après des honneurs plus élevés, que M. Galt accepta, à la condition qu'il aurait le droit de conserver et de professer les opinions qu'il entretenait sur la question de l'indépendance. On connaît l'attitude que M. Galt vient de prendre à l'égard du gouvernement et les raisons de son éloignement de ses anciens collègues. Il paraît surtout diriger ses coups contre Sir Francis Hincks et Sir John A. Macdonald. Inutile de dire qu'il ne tardera pas à revenir au pouvoir. Un homme d'état de sa force ne peut rester longtemps loin du pouvoir. M. Galt a un extérieur imposant et agréable, une voix douce et claire, une élocution facile, un langage distingué, une éloquence vive et nerveuse. Il aura toujours sa place parmi les premiers orateurs de la Chambre des communes et nos hommes d'état les plus influents, car il sait se faire admirer et aimer en même temps. Il paraît faire la guerre à son compte, à l'heure qu'il est, sans drapeau et sans souci de se former un parti; sa position ne manque pas d'exciter la curiosité publique. C'est un homme dangereux qui peut, à un moment donné, décider du sort d'une bataille parlementaire en se jetant dans la mêlée avec les entraînements de son éloquence.

No. 3.—HON. CHARLES TUPPER.

Le Dr. Tupper représente à la Chambre des Communes le comté de Cumberland de la Nouvelle Ecosse. Il est né à Amherst, Nouvelle Ecosse, le 2 juillet 1821. Il obtint, en 1843, le degré de docteur à Edinburgh (Ecosse) ainsi que le diplôme de chirurgien au Collège Royal. Il entra dans la politique en 1855, comme député de Cumberland qu'il représente encore. Il fut secrétaire provincial dans le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse de 1857 à 1860 et de 1863 à 1867. Il était Premier depuis 1864, lorsqu'eut lieu la Confédération. Il a été chargé de représenter la Nouvelle-Ecosse dans les conférences qui eurent lieu à Charlottetown et à Québec sur la question de Confédération et d'aller combattre en Angleterre les démarches du parti anti-fédéral. Il fut l'adversaire le plus puissant de l'hon. Joseph Howe, auquel il céda la place, qu'il méritait d'avoir, dans le cabinet fédéral, lorsque l'ex-chef de l'opposition néo-écossaise se rallia au nouveau régime. Il a sans contredit fait acte jusqu'à présent de beaucoup de désintéressement et d'habileté pour faire fonctionner la Confédération, et ses discours remarquables sont d'un puissant secours au gouvernement. Il a une volubilité de parole extraordinaire, une vivacité et une force de perception considérables et une connaissance approfondie des sujets qu'il traite. C'est un intrépide jouteur qui porte des coups mortels à ses adversaires. Il a une voix claire et pénétrante, une physionomie intéressante. Il vient d'augmenter considérablement sa popularité, surtout dans le Haut-Canada, en se faisant le champion d'une "politique nationale," ainsi qu'il l'appelle, vis-à-vis des Etats-Unis. C'est encore un homme qui sera au pouvoir avant longtemps.

No. 4.—HON. L. H. HOLTON.

M. Holton est bien connu de nos lecteurs; le rôle qu'il a joué dans notre politique depuis un grand nombre d'années l'a placé au rang des premiers hommes d'Etat du Bas-Canada.

M. Holton est né dans le comté de Leeds, Haut-Canada, en 1817. Il était jeune encore lorsqu'il vint se fixer à Montréal, qui était alors la seule place d'affaires du pays, et il ne tarda pas à s'y créer une magnifique position. Il fit d'heureuses spéculations dans les entreprises de chemins de fer et surtout dans le Grand Tronc. Il entra dans le Parlement, en 1854, comme représentant de Montréal, mais il perdit son siège en 1857. En 1862 il fut élu représentant de la Division Victoria au Conseil Législatif. Au mois de mai de l'année suivante il laissa son siège dans la Chambre Haute et se fit élire dans le comté de Chateauguay à l'Assemblée Législative. M. Holton a toujours été un des chefs du parti libéral; et il a toujours été tenu en si haute estime par ses amis politiques que lors de la formation du cabinet Brown-Dorion en 1858, il fut appelé à en faire partie, quoiqu'il n'eût pas de siège dans le Parlement. Le passage éphémère de cette administration au pouvoir ne permit pas à M. Holton de donner de grandes preuves de sa capacité. Nommé ministre des Finances, en mai 1863, dans le gouvernement Macdonald-Dorion, il perdit son portefeuille au mois de mars de l'année suivante, lors du vote de non-confiance qui fit revenir le parti conservateur au pouvoir. Depuis cette époque il est demeuré dans l'opposition, où il a déployé une fermeté de principes et une énergie, qui ont agrandi sa réputation. Il a été sans contredit le chef de l'opposition et il mérite de l'être par sa connaissance parfaite des principes et des usages parlementaires, sa vigilance infatigable et son habileté dans la discussion. La Chambre l'écoute toujours avec intérêt et lui porte une grande considération. Il ne laisse rien passer et sait à propos soulever les questions embarrassantes pour le gouvernement; personne n'est plus au fait que lui de tous les ressorts de la machine constitutionnelle et de toutes les ruses parlementaires. Il s'exprime tranquillement, sans effort, avec bonhomie, dans un langage qui se distingue surtout par le bon sens et la clarté. Il ne s'élève passivement très haut, mais il ne descend jamais trop bas. C'est l'orateur parlementaire anglais avec son flegme et son bon sens pratique.

Il est curieux de contempler M. Holton en Chambre, de le voir dresser sa haute taille et agiter ses muscles puissants, lorsqu'une main profane ose toucher l'arche sainte des traditions parlementaires. Il est impitoyable sur ce terrain là: c'est alors un véritable cerbere: il n'a qu'une tête, il est vrai, mais elle est grosse et forte. Personne ne tue autant de motions que lui et ne fait dérailler plus souvent les petits projets ministériels lorsqu'ils sont en train de passer à toute vapeur à travers la Chambre.

No. 5.—ALEXANDER MCKENZIE.

M. McKenzie est écossais; son nom, son extérieur et son tempérament le disent. Il est né à Dunkeld en 1822 et après avoir passé la plus grande partie de sa jeunesse en Ecosse, il vint s'établir en Canada où il parvint à se créer, à force d'énergie et de talent, un avenir brillant. Le comté de Lambton, Haut-Canada, l'envoya, en 1851, en Parlement, où se fit bientôt remarquer parmi les plus ardents et les plus intelligents Clear Grits. Il s'est toujours montré le plus fidèle et le plus zélé partisan de l'hon. George Brown, qu'il a suivi dans toutes ses phases. Il refusa d'entrer dans le Cabinet en 1866, lors de la retraite de son chef aimé. C'est un travailleur infatigable, toujours prêt à traiter avec un grand talent toutes les questions qui surgissent en Chambre. Malgré une voix désagréable et l'absence d'avantages oratoires, il exerce une grande influence sur la Chambre par les connaissances, le discernement et la logique qu'il déploie dans ses discours. Il est maintenant considéré comme le chef de l'opposition Haut Canadienne.

No. 6.—HON. L. S. HUNTINGTON.

Lucius Seth Huntington est né à Compton, dans les townships de l'Est, le 16 mai 1827; il fut admis au Barreau du Bas-Canada en 1853 et fut fait Conseil de la Reine, dix ans plus tard. Elu représentant de Shefford, aux élections générales de 1861, il a continué de représenter cette division électorale. Il fut solliciteur général dans l'administration Macdonald-Dorion depuis mai 1863 jusqu'à sa chute, en mars de l'année suivante. M. Huntington est remarquable par son éloquence fine, mordante, pleine d'images et des charmes de l'imagination. Une voix forte, sonore, un extérieur imposant, un geste expressif, une élocution des plus faciles en font un orateur populaire. Il est magnifique sur un husting au milieu des interpellations de ses adversaires et des acclamations enthousiastes de la foule; ses réparties vives et spirituelles, ses appels éloquentes au patriotisme et aux sentiments les plus sensibles des masses qui l'entourent lui font remporter de véritables triomphes. Comme orateur parlementaire il paraît quelquefois manquer de connaissances et d'études; il se joue agréablement à la surface des questions, mais il ne les entame pas; on l'applaudit, mais on vote contre lui; même sur la question de l'indépendance, dont il a fait le théâtre de ses efforts oratoires, il n'a pas encore fait un discours pratique et convainquant, du moins pour des hommes sérieux que les chiffres séduisent plus que les belles phrases. Il ne semble toucher le côté pratique des choses que du bout des ailes; il se hâte de s'envoler dans des sphères plus favorables à l'expansion de son éloquence et à l'essor de son intelligence.

L. O. DAVID.